

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 Octobre 2009

Date de convocation : 25 Septembre 2009

Présents : Robert CANIFFI, Denis FALQUE, Philippe CHARBONNEL, Richard BURGER, Jean-Luc COTTE, Pascal DHERBEY, Thierry FARALDO, Jean-Paul FERLIN, Elisabeth GERMAIN

Absents excusés : Joël CONY

Secrétaire de séance : Pascal DHERBEY

1 Aménagement du Village

Le cabinet Alp'études a présenté une première esquisse d'aménagement de la traversée du village. Différentes remarques ont été émises, elles seront prises en compte pour une nouvelle présentation début novembre, accompagnée d'un premier chiffrage.

2 Eau / Assainissement

L'investissement futur de la station d'épuration a été chiffré à 14 660 000 euros. Le Sivom de l'agglomération a établi un coût prévisionnel du mètre cube traité à 0.80 centimes d'euro, soit une augmentation de 80 %. Pour tenir compte de cette charge prévisionnelle, le conseil municipal a décidé d'augmenter le prix de l'eau et de l'assainissement de 10%. La tarification pour l'année 2010 s'établit comme suit :

Assainissement : Prime fixe = 73 €
Consommation = 0.54 €/m³

Eau : Prime fixe = 71 €
Consommations = de 0 à 500 m³ = 0.52 €
Consommations = au-delà de 500 m³ = 0.45 €

Ces tarifs seront majorés de la TVA au taux réduit de 5.5%.

3 Enquête publique

Monsieur le Maire rappelle q'un dossier de mise en conformité a été déposé par la société AIR PORCS SAS à Têche. Un commissaire enquêteur sera présent en mairie tous les mardis matins jusqu'au 5 novembre inclus. Chaque administré est invité à faire part de ses observations.

4 Maison FOITY

La société PLURALIS est toujours intéressée pour la construction de 4 ou 5 logements sociaux, mais la succession de Monsieur FOITY ne sera pas réglée avant plusieurs mois voire plusieurs années.

5 Transport scolaire

Messieurs les Maires de Têche et Beaulieu avaient rendez-vous le 22 Septembre avec Monsieur REVOL, conseiller général, et Madame CLERC, directrice des services du Territoire Sud Grésivaudan. Celui a été annulé à l'initiative de Madame CLERC. Un courrier doit nous être adressé. A ce jour, nous sommes toujours en attente de celui-ci.

6 Cantine

Madame LAMBERTON a été remplacée par Madame MANTEGARI pour assurer le service de la cantine scolaire et la surveillance dans le car scolaire. Un contrat d'accompagnement à l'emploi lui a été proposé pour une durée d'un an.

7 Repas des aînés

La date a été fixée au 6 décembre prochain.

Séance levée à 23h15